



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Objet : **Préavis n° 72/2025**

concernant la reconduction du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN)

Date séance : 21 août 2025

Présents : MUN : André Darmon, Pascal Colombo, Evelyne Fallet, Grégory Favre
COMFIN : Karin Kalcic, Roberta Genini, Eric Bocquet, Matthieu Balmer

Absents : Gérald Girardet, Frederic von der Weid

A la suite de l'acceptation le 5 mars 2025 par le Conseil intercommunal de Région de Nyon du préavis n° 47/2025 portant sur le dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN), les Conseils communaux et généraux des communes membres de Région de Nyon sont invités à se prononcer individuellement sur sa reconduction.

Le préavis est identique pour l'ensemble des Communes membres et le délai pour se prononcer est fixé au 31 décembre 2025.

Ce dispositif régional permet de mobiliser des fonds additionnels importants aussi bien auprès du Canton que de la Confédération et de réaliser ainsi des investissements d'infrastructure d'envergure bénéficiant à la Région et donc à ses Communes individuellement, de manière directe ou indirecte.

Ce dispositif fonctionnerait d'ailleurs encore mieux si la solidarité régionale était étendue ; il reste en effet de nombreuses communes qui ne sont pas encore membres mais pourraient le devenir.

La municipalité est convaincue que les infrastructures de notre district ont un impact favorable sur les habitants ainsi que sur le développement économique et social dans notre région.

Le coût annuel estimé (sur base des années précédentes) est raisonnable pour notre Commune et l'avantage qu'en retirent nos habitants en termes d'offre régionale est clairement mesurable.

Fondé sur ce qui précède, la Commission des Finances propose au Conseil d'accepter le préavis 72/2025 concernant la reconduction du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN).

Fait à Genolier, le 22 août 2025

Matthieu Balmer Karine Kalcic Eric Bocquet Roberta Genini Frédéric von der Weid
Rapporteur

Présidente : Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch